

USJ : « Les conditions d'exercice de la démocratie n'étaient pas réunies cette année », assure le recteur

Élections estudiantines « La sécurité des étudiants et leur avenir étaient en jeu », affirme le Pr Salim Daccache, s.j. dans une conférence de presse.

Fady NOUN

La décision – difficile et impopulaire – de suspendre les élections estudiantines à l'USJ prise la semaine dernière par le conseil des doyens de l'université a soulevé émoi et indignation auprès de l'opinion et d'une frange des étudiants. Certains ont crié à l'atteinte à la démocratie. Mais pour le recteur de l'université, Salim Daccache s.j. qui s'en est expliqué hier dans une conférence de presse, « les conditions d'exercice de la démocratie n'étaient pas, cette année, réunies ». « La principale cause en est le climat de violence » qui a envahi les campus et les esprits, a expliqué en substance le recteur, qui a été catégorique : « La sécurité des étudiants et leur avenir étaient en jeu. »

Devant les représentants de la presse et un certain nombre de doyens de facultés, le Pr Daccache est revenu sur cette décision prise à froid, pour l'expliquer. « La décision (...) n'est pas le résultat d'une réaction passagère mais le fruit d'une action mûrie et responsable », a-t-il assuré. Elle a été prise par des personnes « qui suivent au jour le jour le quotidien de l'USJ ».

Dans sa conférence de presse, le recteur de l'USJ n'a exclu ni les partis, ni les courants, ni les réseaux sociaux, ni les médias, ni la société politique en général, de la responsabilité ce qui se passe au niveau de l'université.

« C'est à regret, le cœur lourd, que nous avons dû nous résigner à prendre cette décision, a-t-il dit. Nous l'avons fait après avoir constaté que la violence verbale et les menaces échangées entre étudiants de

bords différents avaient atteint, sur les réseaux sociaux comme sur les campus, une intensité inégalée. »

Cette violence n'est pas récente, a-t-il rappelé en substance. Elle était déjà là l'an dernier, quand le campus a dû être fermé plusieurs jours durant, en attendant que les esprits se calment. Deux étudiants avaient en conséquence été expulsés de l'université et une dizaine d'autres sanctionnés administrativement. Fallait-il répéter cette triste expérience ? a-t-il précisé en réponse à une question.

Et d'expliquer que « des altercations répétées et des disputes musclées ici et là, d'allure partisane et souvent confessionnelle, se sont produites (cette année) sur plus d'un campus », qui n'ont été circonscrites que difficilement et ont rendu les administrateurs des campus suprêmement méfiants.

« Certes, a convenu le recteur, les sanctions étaient toujours là, mais nous avons affaire à tout un climat. La moindre étincelle pouvait causer beaucoup de dégâts. Organiser des élections dans une telle ambiance aurait été un saut dans l'inconnu. Il était donc de notre devoir de les suspendre, car nous avons jugé que la sécurité des étudiants et leur avenir étaient en jeu et que les conditions de l'exercice de la démocratie, pour cette année, n'étaient pas réunies. »

En réponse à une demande

Par ailleurs, le Pr Daccache n'a pas caché que la suspension des élections répondait à une demande. Il a affirmé que « depuis déjà l'année passée et au courant des premières semaines de l'année universitaire en



Le Pr Daccache : « La décision a été prise à froid, mais je ne veux l'appeler ni suspension ni annulation. » Photo Michel Sayegh

cours, beaucoup d'étudiants et même des responsables de courants politiques nous ont demandé s'il n'était pas possible de suspendre ces élections. Pour les étudiants, ces élections nuisaient à leurs études et mettaient même en danger leur liberté d'expression et de choix. Nous devons écouter ces avis et ces appels afin de protéger notre université ».

Revenant sur l'expérience des quelques années précédentes, le recteur de l'USJ a déploré que « une politisation jusqu'à la moelle » qui empêche l'apparition d'une « troisième voie ». En outre, il a déploré le dévoilement du scrutin dans l'hostilité réciproque, au point où « il n'y a pas vraiment d'amicales d'étudiants, chaque groupe agissant pour les siens ».

« Je ne suis pas contre la politique, ni contre les hommes politiques, ni contre la présence d'un débat politique à l'USJ, s'est

défendu en conclusion le recteur de l'USJ. Dans le marasme actuel, l'université doit devenir, et elle l'est, la conscience de tout un peuple qui demande à tous les responsables de rétablir la voix de la raison (...) Dans ce contexte, je voudrais saluer les réactions de beaucoup de nos étudiants qui ont appuyé la décision, mais aussi celles des contestataires qui ont discuté la décision avec arguments et dignité, et ont montré que nos étudiants dans un moment de prise de conscience peuvent retrouver rapidement les valeurs de l'université (...) ».

« Comme un communiqué de l'université l'a bien dit, nous allons tenir compte de ce répit – je ne veux l'appeler ni suspension ni annulation – afin de poser les bases citoyennes et juridiques d'un exercice citoyen de la démocratie dans le cadre de notre université », a conclu le Pr Daccache.